

Napoléon Ier et l'éducation des filles

Autor(en): **Morel, Jos.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

matière, un index des sources où il pourrait aller puiser lorsqu'il voudrait étudier un auteur ou une époque ; il désirerait une liste chronologique des journaux, des revues et des périodiques, moins sommaire ; il souhaiterait un chapitre final sur le renouveau littéraire qui existe à Fribourg depuis la fondation de l'Université ; mais malgré ces lacunes et les observations émises au cours de cet article, il est juste de reconnaître que ces cent trente-sept monographies, plus ou moins brèves et dont presque les deux tiers sont consacrées au XIX^{me} siècle, représentent une grande somme de travail et de persévérantes recherches, qu'elles sont inspirées d'un louable sentiment patriotique et qu'elles forment, dans leur ensemble, une belle galerie d'écrivains, qu'il sera peut-être — en attendant mieux — longtemps utile de voir et de visiter.

JULIEN FAVRE.

NAPOLÉON I^{ER} ET L'ÉDUCATION DES FILLES ¹

Trop souvent, nous concevons d'une manière spéciale et élevée les génies qui ont illustré l'histoire.

Ainsi, dès que le mot Napoléon vient sur nos lèvres, notre esprit nous le montre au milieu de ses armées, planant de son oeil de feu le théâtre de quelque champ de bataille ; mais, bien loin de nous est la pensée qui nous le fait voir s'occupant de l'éducation de pauvres orphelines.

Depuis trois ans déjà, Napoléon, parvenu au faite de la gloire, avait établi une maison d'éducation pour les jeunes filles de la Légion d'Honneur. C'était au mois de juin 1802 que le Premier Consul avait créé cette Légion d'Honneur, qui devait être pour lui un puissant moyen d'émulation militaire et pour ses guerriers une récompense ambitionnée, mais souvent conquise au prix de la plus héroïque valeur.

Le décret qui avait décidé que des maisons d'éducation seraient établies pour les filles des membres de la Légion était daté de Schœnbrunn, en décembre 1805, mais il n'y avait donné suite qu'en 1807. Le château d'Ecouen, antique manoir des Montmorency et des Condé, avait été choisi pour l'établissement de la première de ces maisons.

C'est à M^{me} de Campan, attachée à l'auguste et infortunée reine Marie-Antoinette, que l'Empereur avait confié la direction

¹ Consulté : *Livre d'or des orphelines de la Légion d'honneur*, par de Verdalle.

de la maison d'Ecouen. Les premiers succès déterminèrent la création d'une seconde maison, établie en 1809, dans les vastes cloîtres de l'antique Abbaye de Saint-Denis. Plus tard, Napoléon avait décidé la fondation de six grandes maisons, succursales d'Ecouen et de Saint-Denis. Il arrêta son regard pour l'exécution de ce projet sur M^{me} de Lézeau, religieuse visitandine, du couvent de Rouen, chassée de son cloître pendant la tourmente révolutionnaire, plus tard fondatrice de la Congrégation de la Mère de Dieu.

En dehors des conditions requises pour pouvoir faire admettre ses enfants à Ecouen ou à Saint-Denis, il y avait de nombreux et très méritants serviteurs de la patrie qui se voyaient privés de cet avantage. Il y avait surtout des orphelines dont les pères étaient tombés sur les champs de bataille au moment où leur valeur allait conquérir le titre de chevalier de la Légion d'honneur ; ces jeunes filles étaient en grand nombre et toutes dignes d'intérêt. La famille impériale le savait bien, puisque chacun de ses membres à peu près avait confié à M^{me} de Lézeau quelques enfants privées de leur père par le sort des combats.

Dès l'année 1807, du fond de la Pologne, Napoléon, dont le génie descendait facilement des hauteurs des plus vastes conceptions aux détails les plus pratiques et quelquefois les plus minutieux, avait transmis au grand chancelier, le comte de Lacépède, ses plans pour l'éducation que la Légion d'Honneur devait donner aux filles de ses officiers.

Il est intéressant de voir comment ce grand meneur d'hommes conçoit l'éducation des filles. Ses plans, tracés d'une main qui savait commander à la victoire, révélaient une admirable intelligence de tout ce qui peut faire le bonheur d'une femme vertueuse et d'une famille chrétienne.

« Il voulait, écrivait-il entre autres choses, que ces jeunes filles fussent élevées dans les sentiments d'une piété solide, qui pût leur apprendre cette perpétuelle résignation, cette charité douce et facile que la religion seule peut inspirer. Je désire, déclarait Napoléon, qu'il sorte des maisons de la Légion d'Honneur, non des femmes agréables, mais des femmes vertueuses ; que leurs agréments soient du cœur, non de l'esprit. En conséquence, il recommandait qu'on leur apprît l'histoire et la littérature, qu'on leur épargnât l'étude des langues anciennes et des sciences trop relevées, qu'on leur enseignât assez de physique pour qu'elles pussent dissiper autour d'elles l'ignorance populaire, un peu de médecine usuelle et l'art de travailler à toutes sortes d'ouvrages. Il faut, ajoutait-il, que leurs appartements soient meublés du travail de leurs mains, qu'elles sachent coudre elles-mêmes leur linge, leurs vêtements et faire leurs coiffures. Je veux que ces

jeunes filles soient des femmes utiles, certain que j'en ferai par là des femmes agréables ¹. »

Le grand empereur savait que la base de toute éducation doit être la religion et que quiconque cherche à former le cœur humain sans s'appuyer sur cette pierre angulaire, bâtit sur le sable. Le vain édifice de vertu qu'il élèvera pourra tromper par les apparences, mais sera sans force et sans consistance parce qu'il sera sans fondement. Quand viendront les passions, le souffle des vents et le soulèvement des eaux, comme parle l'Évangile, cet édifice s'écroulera et ses ruines témoigneront des inutiles efforts de l'orgueil humain pour trouver un principe d'éducation solide et de vertu véritable en dehors de Dieu et de la religion.

JOS. MOREL, *inst.*

GYMNASTIQUE SCOLAIRE

Groupes d'exercices combinés.

(Annexe au programme obligatoire de l'année 1908.)

Remarque. — Les lettres *a*), *b*), *c*) et *d*) désignent les différents exercices et les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, etc., les mouvements de chaque exercice.

PREMIER GROUPE

(Au commandement et en cadence 4 temps par mouvement.)

Thème : Fléchir, tendre, lever les bras dans deux positions en passant par le bas. — Voir *Manuel*, p. 106, N^o 36.

a) 1. Fléchir lentement les bras, les mains fermées (voir fig. 15 du tableau); — 2. Tendre les bras en avant en ouvrant les mains (fig. 2, 8, 10); — 3. Lever les bras de côté en passant par le bas, les paumes des mains dirigées en avant; — 4. Retour à la position 2; — 5. Fléchir les bras, les mains fermées; — 6. Baisser les bras en ouvrant les mains.

b) 1. Comme *a*) 1; — 2. Tendre lentement les bras de côté en ouvrant les mains, les paumes dirigées en avant; — 3. Lever les bras en avant en passant par le bas; — 4. Retour à la position 2; — 5. Fléchir lentement les bras, les mains fermées; — 6. Baisser les bras en ouvrant les mains.

c) 1. Comme *a*) et *b*) 1; — 2. Tendre les bras en avant en ouvrant les mains; — 3. Lever les bras de côté en haut (fig. 3 et 32) en passant par le bas, le regard dirigé en haut; — 4. Retour à la

¹ *Histoire de l'Empire*, par Thiers.